

ELISABETH TURGIS ¹

(?-1636-1648)

En 1636, trois ans après la fondation de la Compagnie des Filles de la Charité, Madame de Turgis demande son admission dans cette nouvelle communauté.

Quelle réponse va lui être donnée à cette veuve, originaire de la noblesse ? Comment va-t-elle être reçue ? Comment va se réaliser son intégration au sein de ce groupe constitué jusqu'alors de filles originaires du milieu rural ?

Accueil dans la Compagnie des Filles de la Charité.

L'accueil est précédé par un temps de réflexion. Madame Elisabeth de Turgis fait une retraite, que l'on peut appeler retraite de discernement, sous la conduite de Louise de Marillac et de Vincent de Paul. Il est intéressant de constater que les textes proposés sont des textes bibliques. Les premiers invitent Madame Turgis à contempler Jésus Christ, spécialement au temps de sa naissance où son humilité se manifeste tout particulièrement.

Vincent de Paul insiste auprès de Louise de Marillac pour qu'elle n'oublie pas de soumettre à la retraitante le texte des Béatitudes, cet appel à accueillir le règne de Dieu dans la liberté du cœur. Madame Turgis aura à vivre d'une manière plus précise la pauvreté intérieure et extérieure, à découvrir la dure condition sociale des pauvres, à comprendre la simplicité de cœur, à saisir le sens profond de la miséricorde divine. Cette retraite l'oriente vers une réelle conversion.

L'accueil de cette veuve d'origine noble amène Vincent et Louise à réfléchir. Quelle place lui donner, faut-il l'intégrer totalement au sein de la petite communauté, est-il préférable de lui réserver un service plus en lien avec ses capacités ? La lettre de Vincent laisse entrevoir la difficulté. Sa première pensée est de la traiter comme les autres.

« Pour Madame Turgis, il sera bon que, d'abord, vous la priez de trouver bon d'observer toutes les choses que les filles font, de faire comme elles et que vous la traitiez comme une d'entre elles. »²

Il s'agit là, pour le XVII^{ème} siècle, d'une véritable révolution sociale : une noble assise au milieu des paysannes, vivant comme elles, partageant totalement leur vie !

« et qu'à cet effet elle se mette indifféremment parmi les filles à table et que c'est ainsi que notre Seigneur s'est voulu ajuster aux pauvres pour nous donner exemple d'en faire de même. »³

Vincent donne immédiatement une dimension spirituelle : honorer l'humilité de Notre Seigneur Jésus Christ, en « s'ajustant aux pauvres ». De plus Vincent voit loin, il pressent l'avenir, c'est-à-dire l'arrivée dans la Compagnie de filles venant de ce milieu noble,

« pour donner exemple ... à celles qui viendront ci-après, de quelque condition, d'en faire de même.. »⁴

Cela ne tardera pas à se réaliser avec l'arrivée d'Anne de Hardemont vers 1638, Françoise de Carcireux vers 1640 et d'autres ensuite : Jeanne de Saint Albin, Marguerite de Turenne, Gabrielle, la fille du Seigneur de Gionges...

Sa deuxième pensée est d'envisager l'aide que cette femme instruite, pourra apporter à Louise de Marillac pour la direction de la Compagnie. La totale intégration de Madame Turgis doit lui permettre d'être reconnue par toutes les Sœurs comme l'une d'elles :

¹ Séquence vincentienne Découverte de Louise de Marillac

² Monsieur Vincent à Louise de Marillac (1636) - Doc. 140

³ Monsieur Vincent à Louise de Marillac (1636) - Doc. 140

⁴ Monsieur Vincent à Louise de Marillac (1636) - Doc. 141

« qu'enfin les filles lui aient une plus grande crainte lorsque l'on lui donnera quelque conduite sur elles. »⁵

Madame Turgis est vite reconnue comme « *une personne de considération* »⁶, c'est-à-dire une personne en qui on peut avoir confiance, capable d'assumer des fonctions délicates. Elle sera à l'aise pour discuter avec les Dames de la Charité lorsqu'elle sera à l'Hôtel Dieu ou en charge de la maison des Enfants trouvés, pour proposer des solutions aux difficultés qui se présentent.

Dans les lettres échangées entre Vincent et Louise, elle est toujours désignée sous l'appellation « Madame Turgis », jamais n'est utilisé son prénom Elisabeth., ce qui la situe différemment des autres Sœurs.

Louise de Marillac lui confie rapidement la responsabilité de la Maison Mère lorsqu'elle s'absente pour quelques visites des communautés, et en 1639 lors de son long voyage à Angers pour conduire les premières Sœurs à l'hôpital St Jean.

Une situation particulière à l'hôpital d'Angers

En décembre 1639, Louise de Marillac s'est rendue à Angers avec trois Sœurs, Elisabeth Martin, Cécile Angiboust et Marguerite François, pour une insertion toute nouvelle au sein d'un hôpital. Elisabeth Martin a été choisie pour être la Sœur Servante.

Premier séjour en 1640

Rapidement Louise de Marillac se rend compte de l'immensité du travail demandé aux Sœurs. Elle souhaite l'envoi d'un renfort. Trois nouvelles Sœurs partent de Paris dès le 23 décembre : Barbe Toussaint, Clémence Ferré sont accompagnées par Elisabeth Turgis. La venue de Madame Turgis semble bien avoir suscité une longue réflexion chez Vincent de Paul. Car Louise la souhaite à Angers pour seconder Elisabeth Martin.

Quelle est la place exacte de Madame Turgis ? Les textes ne sont pas très clairs, elle n'est pas la Sœur Servante, elle semble plutôt être là comme Conseillère, pour soutenir Elisabeth Martin dans sa nouvelle fonction, lui apprendre à gérer les problèmes de l'hôpital, à discuter avec les Administrateurs. Madame Turgis donne des nouvelles à Louise de Marillac, mais celle-ci écrit à la Sœur Servante pour s'adresser à la petite communauté angevine. Il n'y a pas négation de la fonction de la Sœur Servante. Fin septembre 1640, le rôle de Conseillère n'étant plus nécessaire, Madame Turgis rentre à Paris .

« *Je suis consolé du retour de Madame Turgis et lui renvoie le bon jour.* »⁷

A son retour, Madame Turgis aide Louise de Marillac dans la direction de la petite Compagnie et assure à nouveau la responsabilité de la Maison Mère durant les absences de la Supérieure.

Deuxième séjour à Angers en 1644

En 1644, Madeleine Mongert, la nouvelle Sœur Servante de l'hôpital d'Angers, est appelée à Paris pour un temps de reprise spirituelle : des difficultés sont apparues entre elle et ses compagnes. Madame Turgis est envoyée pour assurer l'intérim. Les Administrateurs accusent réception de la lettre de Louise de Marillac annonçant ce changement.

« *Notre Sœur Turgis prendra le soin de nos Sœurs conformément à l'élection que vous en avez faite, et lorsque le temps que vous mandez sera venu, vous nous ferez, s'il vous plaît Mademoiselle, le bien de nous envoyer notre Sœur Madeleine, la reconnaissant nécessaire pour notre maison. Nous prions Monsieur Vincent de trouver bonne la demande que nous en faisons, espérant avec le bon ordre que vous tenez, le tout viendra au contentement des pauvres..* »⁸

⁵ Monsieur Vincent à Louise de Marillac (1636) - Doc. 141

⁶ Monsieur Vincent à Louise de Marillac (1636) - Doc. 141

⁷ Monsieur Vincent à Louise de Marillac - 2 octobre 1640 - Doc.292

⁸ Les Administrateurs de l'hôpital d'Angers à Louise de Marillac - 14 mai 1644 - Doc 357

Les Administrateurs semblent donner la préférence à Sœur Madeleine plutôt qu'à Sœur Turgis. N'auraient-ils pas apprécié cette dernière lors de son premier séjour ? ou ont-ils plus d'emprise sur Madeleine que sur cette Sœur qui discute avec eux ? ou bien est-ce les Sœurs qui ne la désirent pas ?

Le remplacement va durer 4 mois. Durant ce temps, Louise de Marillac s'inquiète de la désunion qui existe dans la communauté de l'hôpital et invite la Sœur Servante par intérim à aider les Sœurs à vivre en fraternité. Elle en profite pour expliquer le rôle de toute Sœur Servante : les postes d'autorité ne sont pas pour une satisfaction personnelle, ils sont pour le service des autres.

« Je vous prie donc, ma chère Sœur, de donner la première exemple de la vertu que je souhaite en toutes. J'ai vu la petite aversion que vous me mandez d'une de nos Sœurs. O mon Dieu, il faut bien que votre charité en ait grande compassion et support. Ne savez-vous pas bien que pour l'ordinaire cela est dans les sentiments naturels et que nous n'en sommes pas les maîtres; mais c'est à ceux qui sont en charge à essayer et les aider à sortir de cette peine sans qu'elles s'en aperçoivent. »⁹

Supporter le comportement difficile de ses compagnes, accepter de n'être pas appréciée, ne pas se laisser démolir par des refus, tout cela la Sœur Servante doit apprendre à le vivre.

« Il ne faut pas que nous soyons si tendres de nous mettre en peine si l'on ne nous parle pas, si l'on ne nous fait pas bonne mine mais essayez de gagner les cœurs par le support et cordialité. Enfin ma chère Sœur, celles qui ont soin des autres doivent ne songer non plus à leur propre satisfaction que si elles étaient insensibles. »¹⁰

Louise insiste encore, car elle sait qu'Elisabeth Turgis possède un tempérament sensible aux contradictions et aux manques d'égards.

« Je sais, ma chère Sœur, qu'il y a beaucoup de peine à nous bien acquitter de nos charges, mais Dieu qui nous les a données ne nous dénier pas sa grâce, et pour l'obtenir humilions-nous bien fort, par une sainte défiance de nous-mêmes et une grande confiance en sa bonté qui nous fasse tout bonnement lui demander ce qu'il veut que nous donnions à nos chères Sœurs que nous devons regarder comme ses chères créatures et servantes. »¹¹

En septembre 1644, Madeleine Mongert revient à Angers, comme le souhaitaient les Administrateurs, et Madame Turgis rentre de nouveau à Paris, amenant avec elle deux ou trois postulantes.

Le retour d'Angers marque un tournant dans la vie d'Elisabeth Turgis. Elle va maintenant faire l'expérience d'une plus totale intégration au sein de la Compagnie, d'un service beaucoup plus concret. Elle sera la Sœur Servante de communautés de deux ou trois Sœurs où toutes sont appelées à un vrai partage des tâches.

Sœur Servante dans de petites communautés

Pourquoi ce changement d'attitude des Fondateurs envers elle ? Son comportement trop autoritaire ? Sa tendance à être servie ? La venue d'autres filles de la noblesse insérées sans aucune distinction ? Il est difficile de répondre exactement, mais les faits sont assez parlants.

Sœur Servante à Saint Denis

En mai 1645, Elisabeth Turgis est envoyée avec deux autres Sœurs pour le nouvel établissement à l'hôpital de Saint Denis. Dans l'acte d'établissement, elle est mentionnée comme les autres, sans aucune distinction :

« Ont été présentées par la Demoiselle Le Gras trois Filles de celles appelées de la Charité qui sont sous sa charge, destinées pour servir les malades dans la Charité des Paroisses de la ville de Paris, (sont) nommées les dites trois Filles ; Elisabeth Le Gouteux, veuve de feu Sieur Turgis,

⁹ Louise de Marillac à Sœur Turgis - 24 août 1644 - Ecrits 115

¹⁰ Louise de Marillac à Sœur Turgis - 24 août 1644 - Ecrits 115

¹¹ Louise de Marillac à Sœur Turgis - 24 août 1644 - Ecrits 115

Françoise Noret, fille, native de Liancourt, et Marguerite Le Soin, native d'Arras, lesquelles trois Filles du consentement du dit Sieur Administrateur et Procureur Fiscal, avons reçues et recevons pour servir les pauvres malades du dit Hôtel-Dieu. »¹²

Son séjour à Saint Denis est de courte durée. Il lui est demandé 'aller à Richelieu

Sœur Servante à Richelieu

En juillet 1646, Elisabeth Turgis, envoyée à Richelieu, voyage jusqu'à Tours avec Louise de Marillac et les 6 autres Sœurs qui vont à Nantes. La Communauté de Richelieu, assurant le service des malades et l'école aux petites filles pauvres, ne comporte que deux Sœurs : la Sœur Servante et une compagne qui est alors Anne.

Elisabeth Turgis éprouve douloureusement l'éloignement de Paris, elle souffre de ne plus avoir de relations fréquentes avec Louise de Marillac et sans doute aussi avec Monsieur Vincent et les Lazaristes. La lettre de Louise de Marillac l'invite à reconnaître la chance qu'elle a d'être à Richelieu où se trouvent une communauté de Prêtres de la Mission.

« Je loue Dieu avec vous de la consolation que sa bonté vous a donnée d'avoir eu Monsieur Portail si longtemps à votre arrivée à Richelieu. O ma chère Sœur, que vous avez fait de bonnes provisions et qu'elles vous dureront longtemps. Et puis, ma bonne Sœur, le secours que vous avez de nos bons Messieurs fera continuer, je m'assure, la même consolation que vous ne désirez que pour vous aider à être fidèle à Dieu en tout ce qu'il demande de vous. »¹³

Que de tendresse de la part de Louise de Marillac pour consoler cette Sœur douloureuse.

« Ma chère Sœur, je vous prie ne point penser à la distance qu'il y a entre nous, mais plutôt pensez que nous sommes étroitement unies, sans pouvoir être jamais séparées, car l'union étroite que fait la sainte charité ne saurait souffrir de séparation. »¹⁴

La fin de la lettre est une pressante invitation à avoir grand soin de l'instruction des petites filles et du soin des malades.

Durant son séjour à Richelieu, Elisabeth Turgis recevra de nombreuses lettres où Louise lui redit sans cesse toute son affection à cette Sœur très sensible.

« Il y a longtemps que je n'ai eu la consolation de recevoir de vos lettres, et aussi il y a longtemps que je ne vous ai écrit, mon cœur l'a senti bien des fois et m'en a fait reproche; mais je n'étais pas encore guérie de la maladie que j'eus cet hiver, que je suis retombée dans une autre, encore plus dangereuse, dont je ne fais que commencer à guérir. »¹⁵

Est-ce la souffrance d'Elisabeth Turgis, est-ce sa difficulté d'insertion dans l'humble travail quotidien qui provoque son rappel à Paris après seulement 15 mois de présence à Richelieu ?

Une lettre du Lazariste, Denis Gautier, nous apprend qu'en septembre 1647, Elisabeth Turgis est revenue à la Maison Mère. Quelle femme sensible, désireuse d'être près de la Fondatrice, nous dépeint ce prêtre.

« Vous m'avez extrêmement obligé d'avoir pris la peine de m'apprendre de vos bonnes nouvelles et je suis beaucoup consolé de savoir que vous vous portez bien et que vous avez le bien d'être auprès de votre chère et très honorée supérieure Mademoiselle Le Gras. Je crois que vous sucez la mamelle avec autant d'avidité qu'un petit enfant celle de sa mère. Je veux dire que, profitant de l'occasion que Dieu vous présente, vous ne manquez pas de faire vos efforts d'attirer dans votre âme une bonne et abondante participation de l'esprit que Dieu lui a communiqué. »¹⁶

¹² Etablissement des Filles de la Charité à l'Hôtel-Dieu de Saint Denis – 12 août 1645 – Doc. 366

¹³ Louise de Marillac à Sœur Turgis - 29 octobre 1646 - Ecrits 180

¹⁴ Louise de Marillac à Sœur Turgis - 29 octobre 1646 - Ecrits 180

¹⁵ Louise de Marillac à Sœur Turgis - vers avril 1647- Ecrits 194

¹⁶ Monsieur Gautier à Elisabeth Turgis - 18 septembre 1647 - Doc. 492

Sœur Servante à Chars

Le séjour d'Elisabeth Turgis à la Maison Mère est court. Louise a jugé bon de ne pas le prolonger et l'a envoyé à Chars. Les lettres insistent sur le service des pauvres. Elisabeth va très peu voir les malades et les pauvres, ce qui tourmente Louise de Marillac. Les Filles de la Charité ont tellement le souci de secourir ceux qui souffrent qu'elles n'hésitent à parcourir les petits chemins de campagne pour aller les rencontrer. Mais à Chars, rien de tout cela : seulement quelques rares visites dans le bourg. Le 18 octobre 1647, Louise constate :

*« Si vous n'avez des malades que dans le bourg, ils ne doivent pas être beaucoup éloignés. Toutes nos autres Sœurs de la campagne en ont souvent d'une lieue et plus, et en bon nombre. »*¹⁷

Le 31 janvier suivant, la remarque de Louise est amère. Le comportement d'Elisabeth Turgis la surprend et la déçoit :

*« Et bien, vous avez bien de quoi vous humilier de n'avoir point d'emploi, au moins bien peu, récompensez-vous en beaucoup de pratiques de vertu, et surtout à la pratique exacte de vos règles; car voyez-vous, ma chère Sœur, Dieu vous demandera compte du temps qu'il vous donne pour cela. Si vous m'en croyez, vous n'écoutez pas toutes les petites incommodités qui voudraient s'y opposer. Le temps du travail vous sera incontinent passé à cause de votre âge et vous y aurez du regret, et puis, étant avec une jeune Sœur, vous êtes obligée de lui servir d'exemple. »*¹⁸

Elle rappelle à Elisabeth Turgis la condition de servante qu'elle a accepté de vivre en devenant Fille de la Charité. Comme toutes les femmes de condition modeste, les Sœurs doivent savoir travailler, accomplir des travaux manuels pour gagner leur subsistance et ne pas vivre de leurs rentes comme font les nobles sur leurs terres.

*« Vous ne me mandez point si vous avez de l'ouvrage de la ville. Souvenez-vous bien de cette pratique qui est parmi nous que nous devons travailler pour gagner notre vie. ..Dieu ne nous a pas tirées du soin de gagner notre pain pour nous mettre non seulement à nos aises et en repos, mais pour travailler plus fortement à l'imitation de son Fils. »*¹⁹

Elisabeth semble très préoccupée de se cultiver, ce qui est un bien pour celles qui désirent instruire les enfants, mais le service des pauvres ne doit pas en souffrir. En mars 1648, Louise de Marillac soumet au Conseil de la Compagnie la demande qu'elle a reçu de pouvoir étudier le catéchisme de Cardinal Bellarmin qui vient de paraître.

*« Mon Père, ma sœur Turgis me demanda dernièrement un catéchisme ; nous lui en envoyâmes un. Elle ne le trouva pas assez ample et nous pria de lui en envoyer un autre. Nous envoyâmes prier M. Lambert de nous en envoyer un et il nous envoya celui de Bellarmin et dit à la sœur à qui il le donna que cela était bien savant et que ce n'était que pour les curés. Or, comme il ne faut pas que nous paraissions savantes, j'eus quelque pensée de ne le pas envoyer ; et comme j'étais pressée, je ne laissai pas ; je lui mandai seulement qu'elle ne le fit que lire, parce que, comme ce que l'on prend dans le livre ne vient pas de soi, il semble que ce n'est pas tout que de l'apprendre par cœur et le réciter. »*²⁰

La réponse de Vincent de Paul vient un peu à l'encontre de la pensée de Louise de Marillac.

*A quoi notre très honoré Père répondit : "Il n'y a point de meilleur catéchisme, Mademoiselle, que celui de Bellarmin ; et quand toutes nos sœurs le sauraient et l'enseigneraient, elles n'enseigneraient que ce qu'elles doivent enseigner, puisqu'elles sont pour instruire, et elles sauraient ce que les curés doivent savoir."*²¹

Quelle différence d'appréciation entre les deux Fondateurs. pour Louise il ne faut pas vouloir paraître être des savantes, pour Vincent, il est nécessaire de savoir afin de pouvoir enseigner. Louise,

¹⁷ Louise de Marillac à Elisabeth Turgis - 18 octobre 1647 - Ecrits 226

¹⁸ Louise de Marillac à Elisabeth Turgis - 31 janvier 1648 - Ecrits 237

¹⁹ Louise de Marillac à Elisabeth Turgis - 31 janvier 1648 - Ecrits 238

²⁰ cf. Conseil de la Compagnie - 22 mars 1648 - Doc. 511

²¹ cf. Conseil de la Compagnie - 22 mars 1648 - Doc. 511

tout en reconnaissant le bien fondé de la pensée de Monsieur Vincent, souhaite que les Sœurs ne s'enferment pas dans le seul souci d'apprendre.

Cette étude de la vie de Madame Elisabeth Turgis suggère quelques réflexions.

Les difficultés de l'intégration

Son intégration dans la Compagnie n'a pas été très facile. Cela est dû tout d'abord à la nouveauté, pour les Filles de la Charité, d'accueillir parmi elles, une veuve de la noblesse. Il a fallu une adaptation laborieuse de part et d'autre.

Vincent de Paul et Louise de Marillac ont pensé au départ que madame Turgis pourrait doubler Louise de Marillac dans sa responsabilité envers la Compagnie. L'appellation Madame Turgis place cette Sœur dans une situation différente des autres, toujours appelées par leur prénom. Mais ils ont vite réalisé qu'il n'était pas bon de faire des différences entre les Sœurs. Vincent de Paul évoquera fréquemment la nécessité de « *l'uniformité* », c'est-à-dire l'absence de toute classe sociale au sein de la Compagnie.

Le respect du cheminement personnel

La relation de Louise de Marillac avec Elisabeth Turgis apparaît marquée par le respect de la personne, de son cheminement personnel. Il est intéressant de souligner combien à Richelieu Louise souligne la présence des Lazaristes, hommes plus cultivés que l'ensemble des Sœurs, et avec qui Elisabeth peut plus facilement échanger.

Cependant Louise de Marillac sera amenée à rappeler les grandes lignes de la spiritualité de la Fille de la Charité, la nécessité de répondre au dessein de Dieu. Le service des pauvres est premier, il demande des efforts, il trouve sa source en la contemplation du Christ incarné. La pauvreté, l'humilité placent la Fille de la Charité en situation de servante face aux maîtres, les pauvres.

L'acceptation des différences

Se reconnaître différentes, et s'accepter fraternellement n'a jamais été une chose facile. Combien de fois Vincent de Paul, dans ses Conférences, Louise de Marillac, dans ses lettres, sont revenus sur cet aspect de la vie communautaire. Pour eux, la fidélité au dessein de Dieu sur la Compagnie comporte la dimension d'un service en communauté.

*« Vous devez souvent penser que votre principale affaire et ce que Dieu vous demande particulièrement est d'avoir un grand soin de servir les pauvres, qui sont nos seigneurs. Oh ! oui, mes sœurs, ce sont nos maîtres. C'est pourquoi vous les devez traiter avec douceur et cordialité, pensant que c'est pour cela que Dieu vous a mises et associées ensemble, c'est pour cela que Dieu a fait votre Compagnie. »*²²

Le sens de toute vocation

D'autres filles « *de condition* » sont venues à la suite d'Elisabeth Turgis. Vincent le signale ouvertement dans les conférences. Il ne peut que constater combien l'appel de Dieu est fort, combien il est accompagné de sa grâce pour accomplir ce qui est demandé :

*« Si ce n'était Dieu, mes filles, qui opérât ce qui se voit en votre vocation, se pourrait-il faire qu'une fille quittât son pays, ses parents les plaisirs d'un mariage, s'il se peut dire qu'il y en ait, ses petites commodités, le divertissement qui se trouve dans les compagnies pour venir en un lieu qu'elle n'aura jamais vu, avec des filles de pays éloignés du sien, pour se donner, dans une pauvreté volontaire, au service des forçats, des pauvres enfants abandonnés de leurs proches, des pauvres malades qui pourrissent dans l'ordure et de ceux qui sont jusque dans les cachots ! Oh ! Dieu seul peut faire cela. »*²³

²² Conférence de Vincent de Paul - 14 juin 1642 - page 79

²³ Conférence de Vincent de Paul - 13 février 1646 - page 166

Regarder la vie de Madame Turgis au sein de la Compagnie des Filles de la Charité est une invitation à respecter les cheminements des unes et des autres, à accepter les différences qui apparaissent parfois gênantes ou difficiles à supporter

C'est aussi une invitation à ressaisir le sens profond de toute vocation et à ne pas laisser la fatigue, le découragement devant l'immensité de la tâche, les difficultés communautaires, la nuit spirituelle en briser l'élan .